

PROCES-VERBAL du CONSEIL d'ETABLISSEMENT Extraordinaire Séance du jeudi 18 mai 2023

Séance : ordinaire n° 1

ORDRE DU JOUR

- Approbation du calendrier 2024

NOM	Signature	Total des membres du CA : 18
Président du conseil d'administration : M. DAYET		Quorum : 10
Secrétaire de séance : Mme Maria Castro		Présents : 13
		Votants : 13

Compte-rendu du Conseil d'Établissement du jeudi 18 mai 2023

Mme Maria Castro accepte d'être le secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint le conseil d'établissement débute à 17h10.

Le Proviseur informe les membres du calendrier 2024 . Il explique que le calendrier est soumis à des normes strictes encadrées par l'AEFE et qu'il doit respecter 36 semaines de cours dont au moins 864 heures de classe en primaire. Les jours fériés situés hors période de vacances ne sont pas à décompter du volume horaire annuel. Le calendrier proposé est similaire à celui des années antérieures. Le Proviseur s'engage à réunir plus tôt les représentants des parents et des enseignants l'année prochaine pour en discuter.

Les parents d'élèves demandent à ce que l'intérêt des élèves soit bien pris en compte en rappelant qu'ils ont été pendant deux ans en cours virtuel avec la pandémie. Ils demandent s'il est possible de décaler le jour de vacances du 26 mars au 19 décembre. Cette modification est acceptée. Le calendrier ainsi modifié est voté avec 12 voix pour et 1 abstention

Signature Proviseur



signature secrétaire de séance